

# les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°73 — 2 novembre 2011

# NIET !

## Le Préfet s'obstine et refuse la régularisation !

Dans une réponse adressée au député Jacques Desallangre, le Préfet de l'Aisne donne le résultat du réexamen du cas d'Abdelmajid : **il refuse la régularisation** et demande à Abdelmajid de quitter le territoire pour faire sa demande depuis le Maroc. La lettre semble un complet copié-collé des lettres antérieures ; nulle part il ne fait état des aspects nouveaux que nous avons amenés : celui de la santé de la femme d'Abdelmajid, par exemple. Cela n'intéresse pas le Préfet ! Il a fait lanterner le député auquel il devait répondre, bien décidé de toute façon à refuser la régularisation.

**Nos amis sont très abattus par ce nouveau refus.** Abdelmajid se désespère de ne pas pouvoir travailler dans des conditions dignes. Il peut apporter quelque chose à ce pays, à cette ville et il vit ce rejet douloureusement. Sa bonne humeur, son optimisme en ont pris un coup.

Dans 8 mois, après 3 années de mariage, Abdelmajid deviendra inexpulsable, sans que nous ayons l'assurance qu'il obtiendra pour autant un permis de séjour... Ces 8 mois sont très longs pour ce couple qui ne veut que se fondre enfin dans l'anonymat...

**La volonté des Soissonnais**, des Axonais et des soutiens plus lointains, qui s'est manifestée par plus de 2500 signatures de la pétition est aussi bafouée par ce préfet.

**Plus que jamais, le Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne appelle à la résistance, à la vigilance contre toute expulsion, à la mobilisation.**



# MOBILISATION !

**Samedi 5 novembre,**  
**devant la Poste de Soissons, à 10 h.**  
**pour demander la régularisation d'Abdelmajid**



**REUNION-BOUFFE, C'EST CONFIRMÉ**

Le CDSP se réunira autour d'un couscous le samedi midi  
Participation aux frais. Renseignements sur le lieu du rassemblement.



